

PRÉFET DE LA CORREZE

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
du Limousin**

Service Prévention des Pollutions,
des Risques et du Contrôle des Transports

Unité Prévention des Risques,
des Pollutions et du Sous-Sol

Cellule Mines et Carrières

Limoges, le 19 novembre 2012

Madame le Préfet de la Corrèze
1 rue Souham
19000 TULLE

**Objet : AREVA MINES
Rapport de visite d'inspection – Site minier « La Clare » à Saint-Julien -aux-Bois (19)**

Visite d'inspection : Date de la visite :	Site minier « La Clare » à Saint-Julien -aux-Bois (19) 15 novembre 2012
Situation administrative :	Travaux miniers souterrains – 2 tonnes d'uranium Exploitant : AREVA Mines Propriétaires du site : privés
Nom et fonction des personnes rencontrées lors de la visite :	
Agents DREAL en charge des mines :	
Autre personne présente :	
Référentiels utilisés :	- Bilan de fonctionnement de la Corrèze de 2009

L'ancien site minier « La Clare » est localisé sur une parcelle appartenant à des tiers dans une forêt. Les zones inspectées sont les puits et leur périmètre de sécurité.

Le site est accessible par un chemin forestier. Seuls deux puits indiquent la présence de l'activité minière. Les deux puits sont clôturés depuis 2010 sur une hauteur d'environ 2 mètres et ont été comblés par des matériaux. Des panneaux indiquant le risque d'affaissement sont présents.



Vue du puits P2



Périmètre et panneaux de sécurité

Cette inspection n'appelle pas de suite à l'égard de l'exploitant.